



CR REUNION DE QUARTIER BOIS D'ARDEAU DU 22 SEPTEMBRE 2018

Habitants présents : Mr Dettmann (référent habitant), Mr Dufour (référent habitant), Mr Raoux, Mr Le Yannou, Mr Fuet, Mme Popescu, Mr Daragon, Mr Brugière

Elus présents : Mr Dessaux (Adjoint aux travaux), Mme Huzé (référent élu)

Mme Huzé remercie Mr Dufour pour la distribution des flyers d'information de la date de la réunion dans les boîtes à lettres afin d'améliorer l'information auprès des habitants.

Points abordés :

- Fête des voisins à Bois d'Ardeau

Elle a eu lieu le 1^{er} septembre au soir et a rassemblé de nombreux voisins dans un moment de convivialité.

- Présence d'eau sur la chaussée au niveau du « triangle » (zone rue de la butte, route neuve et départementale)

Réponse : La modification du devers a été réalisée cet été par une pièce d'enrobé à froid qui devrait résoudre le ruissellement d'eau provenant des bois.

- Conteneurs d'apports volontaires

Un revêtement de sol (béton, goudron) est demandé pour favoriser le nettoyage ainsi qu'une sécurisation de la zone.

Réponse : Il convient de vérifier la propriété de la zone. Et de penser à qui reviendra le nettoyage.

- Zone de stationnement de car ou de poids lourd

Une telle zone n'existe pas sur la commune. Elle pourrait être aménagée à proximité des conteneurs d'apports volontaires.

- La route qui mène à Bajolet est en mauvais état (présence de bosses)

Une recrudescence de circulation est constatée, elle peut être due aux travaux sur Angervilliers ou aux nouvelles constructions.

Note post-CR : La réfection est inscrite au budget provisoire 2019 mais dépendra de la finalisation de ce budget. Plus de visibilité sur cette question en Avril 2019.

- Rectificatif au CR du 10 février 2018 : c'est le marquage du passage piéton du centre bourg qui a été refait et pas celui de l'arrêt de bus

Note post-CR : Ce marquage a été refait voilà quelques semaines.

- Pose de miroirs rue de la Butte

Pour mémoire, un miroir a été mis en place au niveau des n°5 et 3bis. Un miroir est demandé au niveau du n°50 et du n°15 pour gagner en visibilité pour sortir.

Note post-CR : Demande inscrite au budget provisoire 2019 mais dépendra de la finalisation de ce budget. Plus de visibilité sur cette question en Avril 2019.

- Accumulation d'eau sous le pont

La route sous le pont est en mauvais état et l'eau s'accumule en cas de pluie.

- Présence d'eau au niveau du n°50 rue de la butte

La buse en face du n°50 s'engorge lors des grosses pluies. Les Services techniques sont déjà intervenus sur appel.

Réponse : Envisager de positionner une buse de l'autre côté si des travaux sont prévus dans la zone.

- Sécurité au niveau du « triangle »

La route neuve est désormais en sens unique. Une difficulté persiste pour les habitants arrivant depuis Bois d'Ardeau : 2 stop, démarrage en côte et absence de visibilité. Par ailleurs, il faudrait poser un panneau sur la départementale afin d'indiquer qu'on ne peut tourner que pour aller vers Bois d'Ardeau, contrairement à avant.

Réponse : Le stop rue de la butte sera supprimé et remplacé par une priorité à droite

Note post-CR : Le panneau de stop a été supprimé.

- Impasse St Catherine

L'impasse n'est pas stabilisée. Pourrait-on y mettre de la grave ou la goudronner ? Le fond de l'impasse St Catherine (jusqu'au ru) pourrait être défriché et des places de parking réalisées.

Note : Yves Dessaux et Marie-Hélène Huzé se sont rendus sur place à l'issue de la réunion.

Note Post CR : Cette demande ne pourra être satisfaite en 2019 ; Le coût est trop élevé par rapport au nombre de personnes desservies (décision de la Commission travaux)

- Places de stationnement

Des places de stationnement ont été matérialisées à proximité du virage de l'impasse Sainte Catherine. Les deux plots ont été retirés, sans doute pour permettre le passage de véhicules larges.

Réponse : Les marques au sol vont être refaites. Les plots ne seront pas remis.

- Un ralentisseur est demandé à la place des coussins berlinois retirés au niveau du pont.

Réponse : Il est rappelé que les coussins berlinois avaient été retirés car ils étaient dégradés. Un ralentisseur coûte entre 15 et 20 k€. De plus, il est difficile à positionner avec le virage et risque de stopper l'écoulement de l'eau s'il est sur toute la largeur. La mise en place de coussins est envisagée.

- Rives de la rue de la butte

Les rives sont à refaire car elles sont creusées et présentent un risque.

Réponse : La Commission travaux étudiera la possibilité de mettre ces travaux au budget 2019. Un fossé à redans sera envisagé si l'emprise foncière le permet afin que l'eau s'écoule. Le fossé ne doit pas être trop proche de la route.

- Nuisances sonores engendrées par l'autoroute

Mme Le Rouzic (Impasse Ste Catherine) a essayé de contacter le PNR mais sans succès. Elle en a fait part à Mme Huzé par mail.

Réponse : Mme Le Maire va se charger de prendre contact avec le PNR. La création d'une association permettrait d'appuyer les démarches de la commune. Yves Dessaux se renseignera sur

internet concernant les normes de mesure du bruit.

Note post-CR 1 : Le PNR conseille de se rapprocher de l'agence régionale BruitParif. (demande@bruitparif.fr 01 83 65 40 40).

Note post-CR 2 : Selon les textes en vigueur, il semblerait que la norme de bruit soit : 65dB(A) de jour et 60dB(A) de nuit (22h00 - 06h00).